

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle conjoint par la société « Crédit du Maroc SA » de la société « Nema Capital SA » aux côtés de la société « Demay Group BV »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « Crédit du Maroc SA » ;
- **L'actionnaire historique** : la société « Demay Group BV » ;
- **La cible** : la société « Nema Capital SA ».

Nature de l'opération :

- Prise de contrôle conjoint.

Secteurs économiques concernés :

- Secteur des organismes de placement collectif immobilier.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 30 juin 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui consiste en la prise du contrôle conjoint par la société « Crédit du Maroc SA » de la société « Nema Capital SA » aux côtés de la société « Demay Group BV », à travers l'acquisition de 50% de son capital et de droits de votes y afférents, par voie d'augmentation de capital.

« Crédit du Maroc SA » est une société anonyme de droit marocain, filiale du groupe Holmarcom, cotée à la Bourse de Casablanca, dont le siège social est situé à Casablanca. Il s'agit d'un établissement de crédit qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels et entreprises.

« Demay Group BV » est une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Amsterdam, Pays-Bas, et active dans l'investissement et la gestion d'actifs immobiliers, la promotion immobilière, l'hospitality et la PropTech.

« Nema Capital SA » est une société anonyme de droit marocain, dont le siège social est situé Casablanca, et dont l'activité principale consiste à gérer des organismes de placement collectif immobilier.

Fait à Rabat, le 19 juin 2025.